



Contrat à nous retourner complété & signé à :

MOBIL'OC sas  
 Laurence Grange  
 18 rue du Tonkin  
 66200 Corneilla del vercol

06.20.17.18.39  
 sasmobiloc@gmail.com

Je soussigné ..... Reconnaît avoir bien pris connaissance des conditions de location.

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Portable :

E-Mail :

Immat. Véhicule :

NOM	PRENOM	NE LE

-----Cadre réservé à l'administration -----

Nom de l'hôtesse .....

N° de client .....

DATE ARRIVEE	DATE DEPART	DUREE DU SEJOUR	N° EMPLACEMENT

Nombre de personnes :

Nombre de bracelets :

ADULTES

ENFANTS (4/10 ANS)

ENFANTS (MOINS DE 4)

ANIMAUX

**Désire louer au Camping LE BOSC D'EN ROUG\*\*\* Situé à 3 km plage - navette gratuite (Route départementale 40 ST CYPRIEN) - Toutes les arrivées se font à partir de 15H30.**

Le jour de votre arrivée merci vous présenter à notre accueil : emplacement E1.19 selon le plan du camping disponible sur notre internet. Chaque client doit obligatoirement s'acquitter de la taxe de séjour de 0,85 € (par jour & par personne) avant toutes prise de possession du mobil home qu'il a loué. Cette taxe ne couvre pas les suppléments dus pour la présence de personnes supplémentaires, d'animaux et véhicules supplémentaires.

#### Choix du Mobil-Home

Choix	Modèle	Chambres	Personnes
O	IRM SOLEO	2 CH	4
O	OHARA 835 T	2 CH	4
O	OHARA 734 T	2 CH	4
O	TRIGANO EVO	2 CH	4
O	OHARA 980	3 CH	6
O	WATIPI	3 CH	6

Arrivée du ..... 2024 à 15H30 au ..... 2024 à 10H

Nombres de semaines : Sem x	=	€
Personne en plus (30,00 €/sem) x	=	€
Animal (28,00 €/sem) x	=	€
Frais de Dossier par Contrat	=	25.00 €
<b>TOTAL DE VOTRE SEJOUR</b>	=	€
Acompte 30% du montant global du séjour	=	€
Solde	=	€

**Les chèques vacances sont acceptés**

**Le solde de votre séjour sera à régler 15 jours avant votre arrivée.**

Un chèque de caution de 350,00 € et un chèque de 80,00 € (Ménage) vous seront demandés à votre arrivée et restitués après l'état des lieux. L'acompte sera encaissé aussitôt et en cas d'annulation (voir conditions).

Je m'engage donc après avoir pris connaissance du contrat des conditions de location et je les accepte.

FAIT à Le ... / ... / 2024

Signature :

Lu et approuvé

## CONDITIONS GÉNÉRALE DE LOCATION

1. Pour valider la réservation d'un Mobil-home, un versement de 30% de la location globale à titre d'acompte déductible du montant total du séjour est exigé.
2. Il convient de nous renvoyer la demande dûment remplie accompagnée de l'acompte.
3. En cas d'annulation, le montant du séjour vous sera retenu à hauteur de 30%. De 45 à 20 jours avant votre arrivée 50% et 20 jours avant votre arrivée 100%. Une arrivée retardée ou un départ anticipé ne donne lieu à aucun remboursement. En cas de retard de plus de 24H non signalé, le Mobil Home pourra être reloué. RUPTURE du contrat sans indemnités pour toute infraction ou tapage nocturne ou plainte des voisins.
4. Le montant total du séjour est exigible 15 jours avant votre arrivée. En cas de NON-PAIEMENT du solde, la location pourra être relouée. Dès réception du solde, une facture vous sera envoyée et vous sera demandée à votre arrivée.
5. La réservation est faite à titre personnel et ne peut en aucun cas être cédée à un tiers. Seules les personnes inscrites sont autorisées à occuper la location qui leur est allouée. Toute infraction à cette règle donnera droit à la société de résilier l'inscription et d'exclure immédiatement du site les personnes non autorisées, sans aucun remboursement de séjour.
6. Tout séjour interrompu pour quelque cause que ce soit ne pourra donner lieu à aucune demande de remboursement.
7. Pour les Mobil-home, les locations sont prévues du samedi ou dimanche à partir de 15h30 au samedi ou dimanche jusqu'à 10 h, elles comprennent l'eau, le gaz, l'électricité, l'accès dans le camping d'un véhicule, la fourniture des couvertures et oreillers. Le linge de lit et linge de maison ne sont pas fournis. La taxe de séjour doit être acquittée le jour d'arrivée à notre accueil (E1-19).
8. Toute personne supplémentaire devra être signalée à la réservation, la direction se réservant le droit d'accepter et d'appliquer le tarif personne supplémentaire.
9. Une caution de 350€ sera demandée à l'arrivée et restituée le jour de votre départ après l'état des lieux (après un inventaire final, déduction faite d'éventuelles dégradations). L'inventaire d'entrée et de sortie sera effectué en présence du loueur et de vous-même. Tout matériel manquant ou détérioré devra être remplacé. En fin de séjour, le mobil-home doit être restitué en parfait état ; le ménage en fin de séjour est facturé (caution de 80€ à l'arrivée) ou à faire soi-même.
10. Toute modification dans votre réservation doit être immédiatement signalée.
11. Les personnes inscrites s'engagent à respecter le règlement intérieur du camping. Son non-respect entraînera l'expulsion du contrevenant